

**ASSOCIATION DES HYPOGLYCÉMIQUES
DU QUÉBEC INC.**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 31 mars 2020

ASSOCIATION DES HYPOGLYCÉMIQUES DU QUÉBEC INC.

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 mars 2020

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Produits et charges	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Sainte-Agathe-des-Monts
124, rue Saint-Vincent
Sainte-Agathe-des-Monts
Qc J8C 2B1
T.819 326.3400
F.819 326.8839

Aux membres du conseil d'administration de
Association des Hypoglycémiques du Québec inc.

Saint-Jérôme
3-4-255, rue de Martigny O.
Saint-Jérôme
Qc J7Y 2G4
T.450 432.8625
F.450 432.8868

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'ASSOCIATION DES HYPOGLYCÉMIQUES DU QUÉBEC INC., qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Mont-Tremblant
201-969, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant
Qc J8E 3J8
T.819 425.8691
F.819 425.9266

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Sainte-Adèle
1648, boul. de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle
Qc J8B 0K2
T.450 229.2987
F.450 229.7749

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Repentigny
200-44, boul. Brien
Repentigny
Qc J6A 4S2
T.450 580.3344
F.450 971.4646

Responsabilité du professionnel en exercice

Blainville
100-905, boul. Michèle-Bohec
Blainville
Qc J7C 5J6
T.450 971.1550
F.450 971.4646

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints sur la base de notre examen. Nous avons effectué notre examen selon les normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Rivière-Rouge
709, rue de l'Annonciation Nord
Rivière-Rouge
Qc J0T 1T0
T.819 275.1666
F.819 275.1113

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'association, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Amyot Gélinas
S.E.N.C.R.L.

SANS FRAIS
1.877 326.3400
info@amyotgelinas.com
amyotgelinas.com

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ASSOCIATION DES HYPOGLYCÉMIQUES DU QUÉBEC INC. au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.*¹

Comptables professionnels agréés

Blainville

le 20 mai 2020

ASSOCIATION DES HYPOGLYCÉMIQUES DU QUÉBEC INC.

PRODUITS ET CHARGES

Exercice terminé le 31 mars

2020 2019

PRODUITS

Subventions	35 837 \$	35 203 \$
Dons	10	-
Programme Hypolunch	<u>-</u>	<u>195</u>
	35 847	35 398

CHARGES

Assurances	988	1 046
Frais bancaires	65	59
Frais de bureau	945	2 041
Frais de déplacements	917	1 517
Frais de représentation	257	166
Loyer	1 800	1 975
Programme Hypolunch	2 366	3 153
Publicité	509	2 247
Services professionnels	28 476	27 489
Taxes et permis	-	172
Télécommunications	460	448
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>164</u>	<u>90</u>
	36 947	40 403

INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(1 100) \$ (5 005) \$

« Non audité »

ASSOCIATION DES HYPOGLYCÉMIQUES DU QUÉBEC INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars

	2020		2019	
	Non affecté	Investi en immobilisations	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	8 065 \$	818 \$	8 883 \$	13 888 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(936)	(164)	(1 100)	(5 005)
SOLDE À LA FIN	7 129 \$	654 \$	7 783 \$	8 883 \$

« Non audité »

ASSOCIATION DES HYPOGLYCÉMIQUES DU QUÉBEC INC.

BILAN

31 mars

20202019**ACTIF****ACTIF À COURT TERME**

Encaisse

1 762 \$

143 \$

Débiteurs

-

207

Charges payées d'avance (note 3)

5 6567 939

7 418

8 289

MOBILIER DE BUREAU (note 4)6548188 072 \$9 107 \$**PASSIF****PASSIF À COURT TERME**

Créditeurs

289 \$224 \$**ACTIF NET**

Investi en immobilisations

654

818

Non affecté

7 1298 0657 7838 8838 072 \$9 107 \$**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

....., administrateur

....., administrateur

« Non audité »

ASSOCIATION DES HYPOGLYCÉMIQUES DU QUÉBEC INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

2020 2019

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Insuffisance des produits sur les charges

(1 100) \$ (5 005) \$

Élément n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :

Amortissements

164 90

(936) (4 915)

Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux
activités d'exploitation

2 555 5 667

1 619

752

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles

- (908)

AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE

1 619

(156)

ENCAISSE AU DÉBUT

143 299

ENCAISSE À LA FIN

1 762 \$ 143 \$

« Non audité »

ASSOCIATION DES HYPOGLYCÉMIQUES DU QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2020

1. STATUT ET OBJECTIF

L'Association est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son objectif est d'offrir de l'information et de l'aide aux familles et aux personnes souffrant d'hypoglycémie.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'elles sont reçues. Les droits d'inscription aux activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures à aider l'Association à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Évaluation des instruments financiers

L'Association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs.

« Non audité »

ASSOCIATION DES HYPOGLYCÉMIQUES DU QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement du mobilier de bureau est calculé en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant au taux de 20 %.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. CHARGES PAYÉES D'AVANCE

Les charges payées d'avance sont composées entre autres de trois volumes utilisés lors des activités « Hypolunch » pour un montant de 5 008 \$ (2019 - 7 294 \$). Ces volumes sont distribués gratuitement aux participants des différents ateliers « Hypolunch » offerts par l'Association. Les charges de l'exercice sont augmentées du coût des volumes distribués au cours de ces ateliers.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019
	Coût	Amortis- sament cumulé	Valeur nette
Mobilier de bureau	908 \$	254 \$	818 \$

« Non audité »

ASSOCIATION DES HYPOGLYCÉMIQUES DU QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2020

5. ÉVÉNEMENT IMPORTANT À LA DATE DU BILAN

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

L'incidence de ces événements sur l'organisme et ses activités est incertaine pour être estimée actuellement. Les impacts seront comptabilisés au moment où ils seront connus et pourront faire l'objet d'une évaluation.

« Non audité »